

Histoire de l'enseignement musical en France au XIX^e siècle (1795-1914)



Journée d'étude

organisée par le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
dans le cadre du projet de recherche soutenu par l'Agence nationale de la recherche
(HEMEF ANR-13-CULT-0007)

Mardi 14 avril 2015 – Conservatoire de Paris

209 avenue Jean Jaurès 75019 Paris (M° Porte de Pantin)

Salon Vinteuil (niveau -1)

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

La lecture à vue au Conservatoire de Paris entre 1800 et 1914

Le programme de recherche *HEMEF* se propose d'étudier un pan de l'histoire de l'enseignement de la musique en France au XIX^e siècle (1795-1914) en centrant ses intérêts sur le Conservatoire national de musique fondé en 1795 : il s'agit de montrer, par l'étude du fonctionnement de cette institution et sa comparaison avec d'autres établissements contemporains, comment sa création a pu avoir un retentissement sur l'ensemble de la vie musicale française, par l'élaboration de normes techniques et esthétiques qui ont donné une nouvelle forme aux pratiques musicales – qu'il s'agisse du concert public, de l'exécution ou de l'écriture musicales. A cette vie musicale nouvelle correspond une nouvelle catégorie de musiciens, le statut du musicien professionnel et de l'amateur s'éloignant définitivement l'un de l'autre.

Le cas du Conservatoire, institution publique, sert donc d'étude de référence pour élaborer une réflexion sur l'enseignement de la musique en France au XIX^e siècle. Le programme réunit quatre partenaires : l'École pratique des hautes études, la Bibliothèque nationale de France, les Archives nationales et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Programme

10h00 Histoire de l'enseignement musical en France au XIX^e siècle : les avancées d'un projet

par Cécile REYNAUD, Conservateur au département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, chargée de cours au Conservatoire de Paris, responsable du projet soutenu par l'Agence nationale de la Recherche "Histoire de l'enseignement musical en France au XIX^e siècle"

10h30 La lecture de la musique au Conservatoire de Paris : l'invention d'une nouvelle virtuosité (1800-1950)

par Rémy CAMPOS, Professeur au Conservatoire de Paris

Dès la fondation du Conservatoire de Paris en 1795, le solfège a été placé au cœur du dispositif pédagogique, bénéficiant d'une méthode spéciale et d'une attention toute particulière des responsables de l'école. Une tradition du solfège parisien se mit rapidement en place, une fois abandonné le principe des solfèges vocaux à l'italienne au profit d'une discipline forgée ad hoc par les virtuoses en charge de l'enseignement rue du Faubourg Poissonnière. Nous étudierons le processus de scolarisation du solfège qui a débouché sur une autonomisation des techniques de lecture dont les effets se sont fait sentir tout au long du xx^e siècle.

11h30 En « déchiffrant » le piano au Conservatoire de Paris : les morceaux de lecture à vue de 1829 à 1914

par Fiorella SASSANELLI, musicologue, professeur au Conservatoire de musique *Gesualdo da Venosa* de Potenza (Italie)

avec la participation de Philippe HATTAT, piano, élève au Conservatoire de Paris

Près de 150 pièces de lecture à vue, écrites pour les examens de piano du Conservatoire de Paris entre 1829 et 1914 - pour les cours préparatoires ou pour les concours des prix des classes d'hommes ou de femmes - sont conservées aux Archives Nationales et présentent une piste assez significative pour comprendre la nature et l'évolution du piano dans l'institution parisienne. Outil indispensable au chant, instrument du virtuose et en même temps de l'harmoniste, le piano jouit au Conservatoire d'une réputation parfois contradictoire par rapport au monde musical parisien à l'extérieur de l'Ecole. Les morceaux de lecture vue, dont certains sont signés par des personnalités comme Thomas, Fauré, Massenet, Dubois, Pugno, Ravel et Nadia Boulanger, aident à « déchiffrer » cette contradiction au fil des ans.

o

14h00 Les déchiffrages du Conservatoire de Paris au XIX^e siècle : un autre regard sur l'institution

par Philippe BRANDEIS, directeur des études musicales et de la recherche au Conservatoire de Paris, avec la participation d'élèves du département des disciplines instrumentales et des classes de lecture à vue du Conservatoire de Paris :

Keisuke TSUSHIMA et Suzanne DURAND-RIVIERE, violons - Antoine PAUL, alto - Cameron CROZMAN, violoncelle - Lorraine CAMPET, contrebasse - Madoka TSURUYANA, clarinette

L'étude du répertoire pédagogique comprenant en particulier les pièces de lecture à vue spécialement commandées au cours du XIX^e siècle pour les concours et les examens des classes d'instruments du Conservatoire de Paris met à jour un large corpus qui révèle à la fois des trésors - déjà connus pour certains - signés Fauré, Debussy, Massenet, Pierné... et des surprises : esquisses d'œuvres futures aujourd'hui entrées au répertoire ou usage de chansons populaires célèbres et pour certaines contemporaines du moment. Parallèlement, l'analyse de cet ensemble dévoile des usages méconnus et aujourd'hui abandonnés et démontre combien ces œuvres, apparemment mineures, jouaient pourtant un rôle significatif dans l'engagement de l'établissement en faveur de la « modernité ».

15h30 Typologie des déchiffrages pour cordes au Conservatoire de Paris de 1823 à 1914

par Diana LIGETI, professeur de lecture à vue au Conservatoire de Paris

Le déchiffrement est une pratique qui semble exister au Conservatoire depuis ses débuts. Dans le corpus étudié, il existe une grande variété tant sur le plan de la typologie musicale et de la technique instrumentale que du point de vue du style, de la forme ou de la longueur. Les épreuves consultées permettent d'entrevoir une relation entre le niveau de déchiffrement et les acquis techniques nécessaires selon les Méthodes du Conservatoire. Nous présenterons l'évolution de l'épreuve du déchiffrement pour cordes tout au long du XIX^e siècle.

16h15 Séance de déchiffrages sur des textes utilisés au Conservatoire de Paris au XIX^e siècle

avec la participation d'élèves du département des disciplines instrumentales et la complicité du public en qualité de jury !

16h45 Conclusion